

INVITATION SELECTIF NATIONAL DE DRAGON BOAT LOUHANS - 27 et 28 mai 2017

Compétition :	Sélectif national de Dragon Boat
Lieu :	LOUHANS (71 500) Rue du port
Organisateur :	Canoe Kayak Club LOUHANS
Responsable de l'organisation (R1) Et téléphone portable	Jean Jacques HAYNE : 06 86 69 24 04
Bassin :	Seille
Catégories et Distances :	DB 20 Mixte cadets à vétérans DB 20 Mixte jeune de cadets à juniors DB 10 Mixte cadets à vétérans DB 10 Mixte jeune de cadets à juniors Distances : 200m, 500m et 2000m
Date limite d'inscription :	Lundi 15 mai 2017 à 23 h 59 pour les équipes Lundi 22 mai 2017 à 23 h 59 pour la liste des équipiers
Site pour les inscriptions	http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php
Montant des droits d'inscription :	200 € pour un DB 20 100 € pour un DB 20 jeunes 100 € pour un DB 10 50 € pour un DB 10 jeunes Prélèvement par la FFCK lors de l'inscription
Adresse postale d'envoi des réservations repas	CKC Louhans - 9 chemin de la Chapellerie - 71500 LOUHANS
Juges	Chaque club doit être en mesure de mettre à disposition de la CNA DB un juge ou plus Les noms de ceux -ci doivent être inscrit sur la fiche d'inscription finale
AFLD Anti-dopage :	Les clubs doivent proposer et inscrire le nom d'une personne pour escorte. Dans le cadre d'un prélèvement sanguin qui peut être effectué lors d'un contrôle anti-dopage, les compétiteurs doivent être en possession d'une pièce d'identité sur le lieu de la compétition et pour les mineurs d'une autorisation parentale
Accueil :	A partir du samedi 09 h 00 Port de Plaisance Louhans
Réunion des chefs d'équipe et des barreaux :	Le samedi 27 mai à 12 h 00 Capitainerie port de plaisance
Badges Contrôle embarquement	Chaque équipier devra avoir un badge pour le contrôle à l'embarquement des bateaux Contacter la CNA pour avoir le fichier vierge

1. Programme prévisionnel courses FFCK

1 ^{er} jour : Samedi 27 mai 2017	2 ^{eme} jour : Dimanche 28 mai 2017
10h00 / 11h50 Confirmation des équipes	08h00 Reprises des épreuves
12h00 : Réunion des chefs d'équipes	16h00 fin des épreuves
14h00 Début des épreuves	16h30 remise des prix

Ce programme pourra subir quelques modifications en fonction du nombre de clubs participants et des conditions météorologiques. Le programme définitif sera transmis aux équipes à la réunion des chefs d'équipes.

2. Conditions d'accès et règlement

Le règlement Dragon Boat FFCK en vigueur sera appliqué sur l'ensemble de la manifestation.

Ce document est accessible sur le site internet de la FFCK :

<http://www.ffck.org/dragon-boat/competitions/reglements/>

3. Note de la commission nationale

Les demandes de fusion de clubs doivent être adressées par mail (cna-dragonboat@ffck.org) pour le 15 mai 2017 (dernier délai). Les demandes seront examinées par la Commission Nationale et le retour sera diffusé, par mail, le 19 mai.

Ces demandes de fusion vaudront pour la saison 2017. Toutefois un complément sera possible avant le championnat de France.

Tenue protocolaire : Les athlètes doivent se présenter à la remise protocolaire en tenue club .

4. Constitution des équipages et catégories

La compétition est ouverte aux licenciés FFCK titulaires de la carte canoë plus uniquement, qui devront justifier d'un certificat médical à jour. Les équipiers représentent un club FFCK.

Composition d'un équipage : extrait du RP DB 86

Se reporter au règlement sportif Dragon Boat RP 86 (page 52)

http://www.ffck.org/wp-content/uploads/2017/02/FFCK_REGLEMENT-SPORTIF_DRAGON-BOAT_2017.pdf

Ainsi qu'aux Annexes 1 pour les DB 20 et Annexe 2 pour les DB 10

<http://www.ffck.org/wp-content/uploads/2017/03/DRB-ANNEXES-RS-2017.pdf>

- ⇒ Les clubs qui n'ont pas de barreur formé devront **le préciser lors de l'inscription finale des équipiers. La commission nationale DB statuera au cas par cas.**
- ⇒ **Fusion entre clubs :**
 - Possibilité de fusion entre clubs : **Après accord de la commission nationale**, il est possible de compléter le bateau avec des licenciés FFCK d'autres clubs (avec un minimum de 8 payeurs du club support pour le DB 20 et un minimum de 4 payeurs du club support pour un DB10). **Demande motivée à faire parvenir à la commission nationale pour le 15 mai**
 - Le non-respect de ces règles impliquera de participer dans la catégorie Open, mais comptabilisation des points de la Coupe de France des clubs suivant l'Annexe 5 du règlement.
- ⇒ Bateaux et équipement des athlètes
 - Port du gilet d'aide à la flottabilité obligatoire (gilets personnels – couleur identique pour l'équipe). Il pourra être rendu facultatif par l'organisateur lors de la réunion des chefs d'équipes.
 - Bateaux aux normes internationales Dragon Boat, fournis par l'organisation
 - Pagaies fournies par l'organisation ou pagaies personnelles aux normes ICF Dragon Boat
 - Le port de la tenue aux couleurs du club est obligatoire dans les bateaux et lors de la remise des prix. Les tenues et équipements devront être conformes aux règles de la FFCK en matière de publicité et sponsoring.

5. Inscriptions, confirmation et réunions des chefs d'équipes

Date limite des inscriptions des équipes :

Lundi 15 mai 2017 à 23h59

Date limite d'inscription des équipiers :

Lundi 22 mai 2017 à 23h59

Les inscriptions des équipiers sont à envoyer **sous fichier excel** en utilisant les documents qui sont joints à cette invitation. En vous remerciant d'inscrire en premier les payeuses puis les payeurs.

A transmettre aux 3 adresses suivantes :

fabricefradet@orange.fr

pfautot@ffck.org

pmasson@ffck.org

6. Restauration

Le Club de Louhans vous propose un **repas le samedi soir** à 15 € vin compris, avec apéritif et soirée dansante (réservation obligatoire, voir fiche jointe)

Sur place une buvette avec sandwichs, frites, hotdog

Le **dimanche midi, des repas froids** sont également prévus à 7 € (réservation obligatoire, voir fiche jointe)

Un restaurant au bord du bassin propose également des repas « spécial Dragon Boat »

1. Hébergement

Le Club a réservé 20 places en chambre de 2 au Lycée Agricole de la Bresse à 14 € la nuit et met 18 places en hébergements insolites par tentes de 6 personnes au camping de Louhans à 12 € la nuit. Réservation auprès du club. Voir fiche jointe.

Pour les hébergements, se rendre sur le site de l'office de tourisme de la Bresse Bourguignonne.

Lien office de tourisme : <http://www.bresse-bourguignonne.com/>